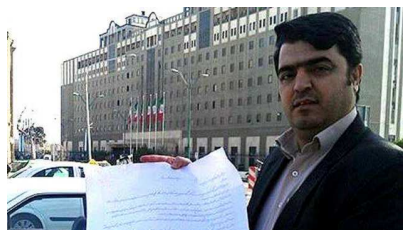


Six ans de prison pour le dirigeant du syndicat des enseignants en Iran



19 octobre 2016 : La cour d'appel de Téhéran a confirmé la peine de six ans de prison d'Esmail Abdi, le président de l'association des enseignants iraniens.

Aux yeux d'Abdi, la décision de la cour d'appel a été influencée par plusieurs fausses accusations ajoutées au dossier par les gardiens de la révolution. Les faits allégués, qui ont eu lieu alors qu'il était en liberté sous caution, étaient "purement professionnels et non de nature politiques", a déclaré Abdi.

"Selon une décision remise à mon avocat le 7 octobre 2016, la peine de six ans a été confirmée en appel", a-t-il dit. "On m'a donné la peine maximale pour deux chefs d'accusation : un an pour "propagande contre l'État" et cinq ans pour "collusion contre la sécurité nationale".

"Le 1er juin 2016, mon avocat et moi avons comparu devant la cour d'appel de Téhéran. À la fin du procès, j'ai demandé que la sentence soit reportée afin que d'avoir une chance de prouver que nos activités étaient purement professionnelles et non de nature politique. Les pasdarans qui détiennent l'autorité, ont eu une mauvaise impression et les ont jugées de nature politique et dirigées contre l'Etat ", a déclaré Abdi.

Le dirigeant syndical a été arrêté le 27 juin 2015 par les services des renseignements des gardiens de la révolution, une semaine après avoir été empêché de quitter l'Iran pour assister à une conférence internationale des enseignants au Canada. Lors de son procès préliminaire, Abdi a été condamné en février 2016 à six ans de prison pour "propagande contre l'État" et "collusion contre la sécurité nationale".

Abdi a été incarcéré quatre fois entre 2006 et 2009 pour son militantisme pacifique, et en 2011 il a été condamné à une peine de prison de 10 ans pour "propagande contre l'État" et "révélation de renseignements sur des questions de sécurité".

Le syndicalisme en Iran est considéré comme une infraction à la sécurité nationale ; les syndicats indépendants ne sont pas autorisés à fonctionner, les grévistes sont souvent renvoyés et risquent d'être arrêtés et les dirigeants syndicaux sont systématiquement poursuivis pour propagande contre la sécurité nationale et condamnés à de la prison.

Outre Abdi, plusieurs hauts responsables de l'Association des enseignants d'Iran ont été arrêtés, emprisonnés ou éloignés, comme Mahmoud Beheshti Langroudi, Ali Akbar Baghani et Rassoul Bodaghi.

